

Édito

La loi sur la refondation de l'école, une ambition de refondation de la République par l'Éducation.

Les Francas voient dans la loi pour la Refondation de l'école de la République et le décret modifiant l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, une opportunité pour favoriser la complémentarité éducative et améliorer la qualité de l'action éducative.

→ Complémentarité des temps éducatifs entre temps scolaire et temps non scolaire, qui offre aux enfants l'opportunité d'une diversité de situations d'apprentissage et d'acquisition de compétences.

→ Complémentarité des espaces éducatifs entre l'école et les espaces de loisirs éducatifs, artistiques, culturels ou sportifs du territoire. Le centre de loisirs (accueil collectif de mineurs sans hébergement), qui est à la fois la structure éducative la plus fréquentée après l'école et une institution du temps libre reconnue sur tous les territoires, peut alors constituer un espace pivot à même de favoriser la continuité et la cohérence éducative sur le territoire de vie des enfants.

→ Complémentarité enfin des acteurs éducatifs. La réforme des rythmes doit permettre de multiplier pour les enfants dans la semaine et durant la journée les occasions et les situations d'apprentissage, mais aussi de créer des temps d'éducation partagés entre les enseignants, les animateurs municipaux et associatifs, les parents. Elle encourage en effet à articuler des champs de compétences professionnelles trop souvent cloisonnés au profit de temps d'éducation partagés favorables à la coéducation des enfants.

Le développement de l'action éducative locale nécessite l'implication de tous les acteurs dans la définition des projets éducatifs locaux. Le contexte ouvre des perspectives à construire localement, pour que les acteurs éducatifs se questionnent, se rencontrent, apprennent à se connaître et à travailler ensemble, et au-delà engagent un débat citoyen sur les questions d'éducation.

Les Francas en Lorraine.



Actualités éducatives

éduquer pour demain

Aller plus loin pour l'éducation !

Assemblée générale nationale des Francas - 25 et 26 mai 2013 résolution générale.

L'éducation, par la formation indissociable de l'individu et du citoyen, est primordiale pour répondre à des enjeux de société tels que la solidarité, la laïcité, la démocratie, l'amitié et la coopération entre tous les peuples, et le développement économique, social et culturel durable.

Par nature, l'éducation a un caractère global et continu. Elle résulte de toutes les influences volontaires ou involontaires auxquelles est confronté l'individu : dans sa famille, à l'école, au sein des espaces de loisirs, dans l'espace public, la rue comme les médias.

**La refondation de l'Ecole telle que l'envisage le projet examiné par le Parlement, est une étape hautement indispensable à la revalorisation effective du rôle de l'école et plus généralement, du rôle de l'éducation.**

**Les Francas se sentent donc totalement encouragés à pour-**

**suivre leur action. Elle vise notamment à construire, dans le respect du rôle de chaque partenaire, un espace public de débat qui doit concourir, à terme, à la construction d'un projet local d'éducation.**

Un tel objectif doit prendre en compte au moins 5 priorités intrinsèquement liées :

**Priorité 1- La mobilisation des acteurs locaux**

Parce que l'éducation concerne de multiples acteurs et plus largement l'ensemble des citoyennes et des citoyens, il est nécessaire d'ouvrir et d'animer des espaces d'information et de débat ouverts aux différents acteurs et suscitant leur implica-





tion. Ceci pour définir les orientations du projet local d'éducation dont chaque partenaire pourra se saisir dans l'exercice de son rôle.

#### **Priorité 2- Le temps libre dans le processus d'éducation**

Le rôle du temps et de l'activité de loisir, quotidien et de vacances, a pris beaucoup d'importance dans l'éducation, au point qu'une absence de pratique de ces activités accroît les inégalités socioculturelles. En conséquence, le projet local d'éducation devra tout particulièrement veiller à ce que l'offre de ces activités soit accessible au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents, quels que soient la situation socio-économique ou le territoire de vie. Par sa triple fonction éducative, sociale et culturelle, le centre de loisirs constitue une réponse pertinente à ce besoin.

#### **Priorité 3- La participation des enfants et des adolescents**

Les enfants et les adolescents eux-mêmes sont acteurs de leur propre éducation. La question de leur éducation et de sa mise en action à chaque échelle de territoire, et tout particulièrement au niveau local, sont des sujets qui les concernent au premier plan. Le projet local d'éducation doit permettre de les rendre acteurs

de l'action éducative en encourageant plus fortement toutes les formes de participation des enfants et des adolescents à la vie de la Cité.

#### **Priorité 4- La formation des professionnels de l'action éducative**

Créer les conditions pour développer la qualité de l'acte éducatif passe par l'accès de tous les acteurs éducatifs professionnels à la formation professionnelle tout au long de leur parcours. Les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) doivent participer de cet objectif. En ce qui concerne les personnels de l'animation, il est aujourd'hui nécessaire de créer une filière de formation initiale. Il est par ailleurs indispensable que toutes les formations portant sur des métiers d'éducation comportent un tronc commun.

#### **Priorité 5- Une gouvernance mobilisatrice**

Le projet local d'éducation, dans sa gouvernance, doit parfaitement refléter les objectifs de mobilisation de tous les acteurs. Il ne saurait se réduire à une seule rencontre des différents pouvoirs publics. Ainsi, les associations, en particulier d'éducation populaire comme les associations du champ familial, doivent avoir leur place dans la

gouvernance du projet local d'éducation.

Comme le montre déjà leur forte implication aux niveaux national et locaux dans le processus de refondation de l'école, les Francas entendent se mobiliser encore davantage afin que le défi que constitue l'accès à une éducation d'un niveau le plus élevé possible, soit porté par l'ensemble de la société. Ils se félicitent que le gouvernement ait fait de l'éducation l'une de ses priorités.

Ils considèrent et revendiquent avec détermination que les moyens affectés aux associations éducatives complémentaires de l'enseignement public soient d'un niveau de priorité de même ordre.



# L'éducation et l'aménagement des temps éducatifs

Forts de leur expertise, les Francas en Lorraine peuvent accompagner les collectivités territoriales, les EPCI et les associations dans la mise en oeuvre de la réforme des temps éducatifs et au-delà dans l'élaboration et la mise en vie de projets éducatifs territoriaux

**Animer des temps de réflexion, de débat, de concertation** des acteurs éducatifs territoriaux : enseignants, parents, élus locaux, responsables associatifs, animateurs... sur les enjeux de la refondation de l'école, de l'organisation des temps scolaires et de l'aménagement des temps éducatifs, les opportunités pour les enfants de l'école primaire, pour les territoires...

recensement des attentes et contraintes des différents acteurs, identification des ressources territoriales, scénarii de mise en oeuvre intégrant les organisations temporelles

-journalières, hebdomadaires- et les contenus éducatifs vers une aide à la décision et le repérage d'éventuels besoins de qualification des intervenants périscolaires.

**Se situer dans l'accompagnement à l'élaboration des PEDT** : diagnostic partagé, définition des priorités éducatives, développement du projet éducatif territorial vers une prise de décision et une déclinaison opérationnelle, définition des critères d'évaluation, repérage des besoins de formations des acteurs éducatifs, des besoins de qualification des intervenants éducatifs.

**Animer des démarches pédagogiques** : accompagnement des équipes dans les pratiques éducatives à mettre en oeuvre et particulièrement sur l'accueil des publics, sur la place du jeu, sur la participation des enfants, sur l'aménagement des espaces, sur la

diversité des supports pédagogiques (fichiers, malles pédagogiques, animations...).

**Accompagner le développement des centres de loisirs péri et extra scolaires** : définition du projet éducatif du centre de loisirs éducatif, dans son articulation au projet d'école et aux projets des autres structures éducatives du territoire, préconisations pour le développement qualitatif des contenus éducatifs mis en oeuvre dans le cadre du projet pédagogique...

Prenez contact avec les associations départementales de Meurthe-et-Moselle ou des Vosges. Une première rencontre pourra permettre d'adapter ces propositions au contexte territorial, d'étudier les modalités organisationnelles, pratiques et financières d'une intervention des Francas.





# Lettre ouverte aux enfants



Il est sans doute singulier de constater que de nombreux textes législatifs et réglementaires sortent, des dossiers de presse sont diffusés, des lettres envoyées et qu'aucun de ces textes ne s'adresse aux enfants. Ce sont pourtant les premiers concernés par ces lois, décrets, circulaires qui rythment depuis quelques semaines la refondation de l'École, et plus globalement de l'action éducative locale.

En tant que mouvement d'éducation inscrit dans la perspective de rendre les enfants acteurs de l'éducation, les Francas ne pouvaient en rester là. D'autre part, œuvrant à la promotion, à la défense et à l'exercice par eux-mêmes et pour eux-mêmes de leurs droits, nous ne pouvions laisser les enfants à côté de leur droit à être partie prenante de la mise en vie de leur droit à l'éducation.

Nous espérons que chaque animatrice et chaque animateur, que chaque enseignante et chaque enseignant, que chaque parent ou tuteur légal, saura s'emparer de cette lettre et l'adapter pour expliquer les évolutions et une partie de leurs raisons aux enfants, en toute transparence...

## Pour ouvrir le débat !

« Cher-e toi, chers vous, Vous ne le savez peut-être pas encore, mais votre école va changer. Et pas que votre école, vous allez le voir. En effet, les adultes-citoyens, en élisant un nouveau président de la République, ont décidé qu'il était nécessaire de refonder l'école de la République... Que de grands mots !

Que veut dire refonder l'École de la République ? Eh bien, cela veut dire changer l'école pour que les enfants y vivent mieux. Voici quatre changements qui vous intéressent au premier chef :

1. Vous irez à l'école une demi-journée de plus par semaine - certains font peut-être la moue là... Mais bon, il fallait s'y attendre. Nous, les adultes, savions bien que ce choix ne rendrait pas tous les enfants heureux. Cependant, comme vous le savez, nous pensons que l'accès à l'éducation est important pour tous, et que l'école, comme la famille ou le centre de loisirs, contribuent à votre éducation. L'école y joue un rôle particulier : apporter des connaissances fondamentales (très importantes pour grandir). Aller à l'école sur plus de jours te permettra de mieux les apprendre. Cependant, rassure-toi, tu resteras le même temps dans la classe qu'aujourd'hui - 24 heures.

2. Les enfants pourront aller à l'école dès deux ans - là, les plus grands sourient peut-être. Pas pour lire, écrire ou compter tout de suite, pas pour avoir des devoirs mais plutôt pour leur permettre de faire plus tard le métier qu'ils ont rêvé de faire étant petits. Pourquoi ? Parce que leur famille, leurs amis manquent de temps pour jouer, lire ou découvrir avec eux. Et puis parce que, dans certaines communes, les enfants n'ont pas tous accès à des espaces qui organisent des activités pour les plus petits. C'est un choix de solidarité nationale qui doit permettre à tous les enfants de réussir demain, à l'École bien sûr, mais aussi dans leur vie future.

3. Tu vas pouvoir, avant ou après l'école, avant ou après la

restauration du midi, jouer et pratiquer des activités de loisirs avec tes copains et copines qui te permettront d'aller à la découverte des sciences, de l'Europe et du monde, d'artistes peintres ou de musiciens, de nouvelles disciplines sportives ou encore de dessiner, construire, expérimenter, manipuler, surfer... Et surtout, nous l'espérons, de réaliser les projets que tu as envie de vivre : réaliser un film peut-être ? Partir à la découverte de la rivière à côté de chez toi ? Faire du pain avec le boulanger de ta commune ? Construire un cerf-volant ? Lire, tranquille à la bibliothèque ou écouter des histoires ? Peut-être ne le sais-tu pas mais tout ceci contribue aussi très largement à tes apprentissages, à te faire grandir, à devenir citoyen...

4. Il va y avoir, enfin, plus de maîtres et de maîtresses à l'école. Non, non pas de panique, il n'y en aura pas trois ou quatre à la fois dans ta classe, tu pourras continuer à bavarder de temps en temps avec ton voisin. Les nouveaux maîtres et maîtresses vont proposer de nouvelles façon d'apprendre, en lecture et en calcul par exemple. Alors bien sûr, tout le monde ne pense pas que cette réforme est toute rose et parfaite. Les adultes débattent encore et débattront toujours de l'éducation et de l'école parce qu'elle est importante. En tous les cas, il nous paraissait essentiel que vous soyez informés de ce qui va se passer dans quelques mois, et pour certains dès la rentrée scolaire prochaine après les vacances d'été. Mais vous, oui vous, toi, toi, toi... et toi : que pensez-vous de tout cela ? »

La lettre des directeurs de centres de loisirs Francas numéro 13, janvier/mars 2013.

### Les Francas et l'éducation à l'environnement

Le projet fédéral des Francas « Éduquer pour demain » 2010-2014 affirme comme principe d'action une société prenant en compte le développement durable. Ce développement se doit de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. À ce titre, les volets humains, économiques et sociaux (la solidarité, l'équité, le partenariat, la coopération) sont aussi fondamentaux que le volet écologique avec la protection de l'environnement. En conséquence, les associations départementales des Francas agissent sur le terrain pour un monde viable, une organisation vivable et une société équitable en responsabilisant les individus dont les plus jeunes à travers le développement de l'action éducative relative à l'environnement.

Les Francas, en tant que mouvement d'éducation, considèrent que l'enfant vit dans un milieu. A partir de là, il ne peut pas y avoir d'éducation sans permettre à l'enfant de tisser des liens avec son environnement. Comme le précise Pierre de Rosa, l'éducation à l'environnement « vise à apprendre aux individus à se situer dans leur environnement physique, biologique, humain, pour y vivre et y agir en tenant compte des interactions entre les facteurs qu'il comporte ».

**Ma ville en jeux - malle urbaine, support de découverte d'ancrage local au service de l'insertion territoriale des enfants et des jeunes**

Ma ville en jeux - malle urbaine développe chez l'enfant un sentiment d'appartenance à son environnement local. C'est en découvrant et en comprenant leur territoire de vie que les enfants se l'approprient. Par le biais des activités pédagogiques proposées, la malle leur permet de considérer leur ville comme un lieu ressource et non comme un lieu hostile et étranger à leurs préoccupations quotidiennes. L'ancrage local est au cœur de la démarche de découverte de Ma ville en jeux - malle urbaine. Se sentir appartenir à un lieu, c'est mettre en avant



son identité territoriale. Grâce aux repères et aux clés de lecture qu'ils se seront constitués par la découverte, les enfants et les jeunes seront en capacité de porter un regard critique constructif sur leur ville. Ainsi, ils pourront exprimer et argumenter des propositions d'amélioration concernant leur lieu de vie. Contribuer à donner toute leur place aux enfants et aux adolescents dans la société est une volonté éducative revendiquée par cet outil pédagogique d'éducation à l'environnement urbain.

### Ma ville en jeux - ma malle urbaine, outil de formation du citoyen citoyen

De la même manière que « l'éducation en général doit permettre aux enfants et aux jeunes d'apprendre la vie pour apprendre à vivre » (Pierre de Rosa - Cahiers des réseaux 2001), apprendre à vivre en ville, c'est apprendre la ville. Mais l'espace urbain est si riche d'informations différentes que tout l'enjeu de l'éducation à l'environnement urbain consiste à fournir aux jeunes citoyens les clés pour découvrir et comprendre le monde qui les entoure. En exerçant leur esprit critique ils se construisent leurs propres repères, leurs propres opinions et ainsi ils se donnent les moyens de pouvoir participer à la vie de la cité, y agir et y prendre toute leur place.

Et l'ambition éducative de Ma ville en jeux - malle urbaine, par le biais d'activités de découverte, est de contribuer à la formation du citoyen en faisant prendre conscience aux enfants et aux jeunes qu'ils appartiennent à une communauté sur un territoire de vie et qu'ils peuvent y participer. Ainsi, l'éducation à l'environnement urbain est en fait une action d'éducation à la citoyenneté, une éducation au « bien vivre ensemble la ville ».

Vous pouvez prendre contact avec les Francas des Vosges si vous souhaitez acquérir un exemplaire de ce fichier.



### Accessibilité : une démarche d'accueil dans les centres de loisirs éducatifs

Afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en ACM, une entité commune « Handi loisirs » a été créée afin d'assurer une plus grande visibilité auprès des parents et structures. Les Francas restent les interlocuteurs pour les accueils en centres de loisirs et l'UFCV pour les séjours.

Des journées de sensibilisations, soirées thématiques et manifestations ont eu lieu dans l'année. La sensibilisation des équipes

d'animation reste un élément essentiel pour garantir un accueil de qualité.

Nous avons pu travailler avec une dizaine de nouveaux organisateurs en 2013 sur tout le département de Meurthe-et-Moselle concernant les accueils d'enfants en situation de handicap. De nouveaux partenariats avec les structures spécialisées ont également été développés.

La malle pédagogique continue d'être alimentée par le biais d'achat de jeux et livres. Cette malle peut être empruntée par les structures intéressées ou utilisées lors des journées de sensibilisation précédemment évoquées.

Les accueils pour 2013 ont connu une augmentation tout en préservant la qualité de l'accueil. En effet, un travail d'accompa-

gnement des familles et organisateurs continue de s'affirmer. Un suivi individuel est réalisé pour chaque enfant accueilli.

Un groupe de réflexion au niveau départemental s'est réuni environ une fois par mois afin d'avancer sur deux plaquettes de diffusion, l'une à destination des structures et l'autre des parents. Des rencontres ont également été organisées avec les directeurs/trices des structures partenaires afin d'affirmer cette volonté d'un portage politique.

Contact : Sandra Fleurantin  
s.fleurantin@francas54.org



### Retour d'expérience sur la mise en place des rythmes scolaires à Lay-St-Rémy

Les Francas sont présents sur la commune de Lay-St-Rémy pour la gestion des accueils périscolaires. Une démarche volontaire de la part des élus et des enseignantes a permis de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée.

Ce sont les réunions de concertation entre les élus, les parents, les enseignantes et les Francas qui ont fait de ces nouveaux rythmes une réussite. En effet, le choix du créneau horaire et des activités à développer sur les TAP ont été discutés et validés en groupe. Il était indispensable de

prendre en compte l'avis de chaque partie pour trouver un accord.

Après quelques mois de fonctionnement, la satisfaction est au rendez-vous tant du point de vue des enfants que du point de vue des enseignantes. Nous pouvons noter une bonne participation des enfants que ce soit du point de vue quantitatif que qualitatif. Ils ont produit de véritables œuvres d'art grâce à l'intervention d'un peintre. Il leur a apporté de la technique et a laissé libre cours à leur imagination.

Si certaines interrogations persistent, elles sont discutées et négociées en collectif, avec tous les acteurs des temps de l'en-

fant. Ce n'est qu'à cette condition que cette nouvelle réforme peut se mettre en place dans de bonnes conditions et que nous, animateurs et animatrices d'accueils de loisirs, pouvons trouver notre place.





# La formation, un levier pour l'action

## L'animation volontaire et l'engagement des jeunes, un levier pour les politiques éducatives locales

L'engagement des jeunes dans l'action éducative locale a une histoire spécifique aux Francas, il est même constitutif de leur projet. Les structures organisatrices de centres de loisirs permettent à des jeunes volontaires de s'engager pendant leur temps de loisirs et tendent à développer une éducation à la participation et à la citoyenneté. L'enjeu est de permettre à chacun de pouvoir s'exercer à la vie démocratique et de développer des compétences sociales pour devenir un adulte libre et responsable.

Les jeunes animateurs volontaires, contribuent pendant une période donnée, à l'éducation des enfants sur le territoire. Par leurs interventions éducatives,

ils contribuent à l'épanouissement de chacun. Ils participent donc à la construction de la société de demain. C'est à ce titre que l'engagement éducatif des jeunes constitue une ressource pour les politiques éducatives locales.

L'engagement volontaire est un moyen privilégié pour la conquête de leur autonomie, de leur émancipation. Dans des contextes qui mettent en situation, l'animation volontaire joue un rôle incontestable dans la formation de la personne et dans les savoir-faire et savoir être à acquérir pour agir dans une communauté sociale.

En réaffirmant que l'implication des jeunes animateurs non professionnels constitue une spécificité de l'action éducative, les Francas et les organisateurs locaux agissent pour garder une place privilégiée à l'engagement

volontaire, dans le temps libre des enfants et des adolescents. L'animation volontaire constitue un levier pour les politiques éducatives locales : elle concerne des jeunes qui agissent pour l'éducation des plus jeunes sur leur territoire, elle constitue une ressource pour les dynamiques sociales locales et le développement du territoire.

- Un animateur est un citoyen engagé de son territoire, qui participe de la mise en œuvre d'une ambition éducative locale.
- Un animateur est un acteur impliqué dans le projet collectif d'une équipe, avec un double engagement : dans l'animation des publics, dans la mise en œuvre d'un projet pédagogique.
- Un animateur est militant d'une cause à défendre, l'enfant ( promotion des droits de l'enfant, épanouissement de l'enfant, bien être de l'enfant...).



## Les enjeux de la professionnalisation des animateurs

La professionnalisation de l'animation est un enjeu majeur depuis maintenant de nombreuses années. Si le débat idéologique longtemps majoritaire au sein des associations portait essentiellement sur la l'articulation entre un mouvement de bénévoles et des professionnels en

charge de celui, nous voyons apparaître depuis la montée en charge des activités post et péri scolaire un besoin toujours réactualisé de professionnalisation de la branche.

Le projet de formation professionnelle s'appuie sur les principes et valeurs du projet général des Francas. Les activités de formation permettent de développer plus particulièrement deux registres de compétences et de connaissances. Des compétences professionnelles de dialogue, de mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs, élus, parents, enseignants, travailleurs sociaux..., tant pour ce qui concerne l'animation des activités que la gestion de structures, dans le respect d'une démarche d'éducation populaire, de coéducation et de participa-

tion du plus grand nombre. Une meilleure connaissance des publics visés et de la relation que ces derniers entretiennent avec leur environnement, en vue d'agir en leur direction et avec eux. La formation professionnelle est au service de l'amélioration de la qualité de l'action éducative locale à destination des enfants et des adolescents.



# Formations BAFA - BAFD 2014 en Lorraine

Calendrier vacances scolaires 2014  
Académie Nancy-Metz

Hiver : du samedi 1er mars au samedi 15 mars 2014

Printemps : du samedi 26 avril au samedi 10 mai 2014

Été : samedi 5 juillet 2014

Forts de leurs réseaux d'associations et de collectivités organisatrices d'accueils de loisirs et de jeunes, les acteurs éducatifs locaux et les Francas accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours de formation et portent une attention particulière au cheminement de l'animateur occasionnel afin que celui-ci trouve et exploite les ressources utiles au développement de ses compétences.

## Les Francas en Lorraine ont fait le choix de :

- Agir avec les organisateurs pour former leurs animateurs, dans les meilleures conditions possibles et en les associant à cette formation;
  - Permettre à tous les jeunes d'accéder, dans des conditions d'égalité, à la formation;
  - Faire du BAFA un outil au service de l'engagement citoyen des animateurs;
- Mettre en place des dynamiques d'animation (échanges, mise en commun de moyens etc.) sur un territoire donné.

## BAFA - Formation générale animateurs

- Du samedi 3 mai au samedi 10 mai 2014 à l'association Élan à Nayemont-les-Fosses (88) en **internat** ou **demi-pension**.
- Du samedi 28 juin au samedi 5 juillet 2014 dans l'agglomération Nancéienne (54) en **demi-pension**.

## BAFA - Approfondissement animateurs sur les thèmes

- "Jouer dans sa ville" - Du lundi 5 mai au samedi 10 mai 2014 à la MJC Saint-Laurent à Épinal (88) en **demi-pension**.
- "Expression et Petite Enfance" - Vacances d'automne 2014 (dates à déterminer) à l'association Élan à Nayemont-les-Fosses (88) en **internat** ou **demi-pension**.

## BAFD - Base

Du samedi 1er mars au dimanche 9 mars 2014 à l'association départementale des Francas des Vosges à Épinal (88) en **internat** ou **demi-pension**.

## BAFD - Perfectionnement

Vacances d'automne 2014 (dates à déterminer) à l'association départementale des Francas des Vosges à Épinal (88) en **internat** ou **demi-pension**.

D'autres stages sont prévus en partenariat avec les organisateurs locaux ; pour en savoir plus, contacter les associations départementales.

Association départementale des Francas de Meurthe-et-Moselle  
Union Régionale des Francas de Lorraine Champagne Ardenne  
6/8 allée de Mondorf-les-Bains - Bât. "les mésanges" 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
Tél : 03 83 29 37 23 - Fax : 03 83 33 11 71  
E-mails : [contact@francas54.org](mailto:contact@francas54.org) - [lesfrancasdelorraine@wanadoo.fr](mailto:lesfrancasdelorraine@wanadoo.fr)

Association départementale des Francas des Vosges  
7 quartier Magdeleine 88000 Épinal  
Tél : 03 29 82 48 08 - Fax : 03 29 82 63 94 - E-mail : [lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr](mailto:lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr)

